



Devenir propriétaire : quelle bonne décision !

Île des Sœurs, le 23 août 2005 – Acheter une maison, c'est bien sûr profiter d'importants avantages financiers. Mais c'est aussi choisir une meilleure qualité de vie, un environnement plus stable et une intimité inégalée qui procurent liberté et tranquillité d'esprit.

Devenir propriétaire signifie avant tout habiter une maison adaptée à votre style de vie. Votre famille s'agrandit ? Vous souhaitez créer une chambre d'amis au sous-sol ? Cet espace vous appartient et vous avez toute la liberté de l'aménager selon vos priorités.

Comme vous n'êtes plus soumis aux habituelles restrictions qui sont imposées aux locataires, vous profitez directement des projets de rénovation et de décoration que vous entreprenez. En outre, personne ne peut vous obliger à quitter votre logement ou à y laisser entrer des inconnus pour des fins d'inspection ou d'entretien.

Un excellent investissement à long terme

À titre de propriétaire, vous pouvez également dire adieu aux loyers qui disparaissent dans les poches d'un autre ! En effet, vos versements hypothécaires vous permettent de vous bâtir un actif financier important.

Pour en savoir plus sur les avantages de la propriété et sur les différents types de résidences, consultez le magazine *Au cœur de l'immobilier – Conseils pour l'achat et la vente d'une propriété*, disponible gratuitement auprès des agents et courtiers membres de la Chambre immobilière du Grand Montréal.

–30–

Informations : Linda Grondin, directrice adjointe
Communications, relations avec l'industrie et affaires légales
Chambre immobilière du Grand Montréal
Téléphone : (514) 762-2181, poste 130
Courriel : linda.grondin@cigm.qc.ca
Site Web : www.cigm.qc.ca